

APERÇU HISTORIQUE DES QUARTIERS

« JONCTION »

DOMINIQUE SCHOENI

<i>Introduction</i>	2
<i>Les quartiers entre le Rhône et l'Arve</i>	3
De la culture maraîchère à l'industrie	3
Les années 50 et 60, l'ère des grands changements.....	5
A partir des années 70 : la "rénovation diffuse" du quartier.....	6
<i>La Maison de quartier et les mouvements d'habitants</i>	7
Les premières années des centres de loisirs	7
La Maison de quartier et le mouvement des habitants de la Jonction.....	9
Mouvements d'habitants et groupes de quartier	11
L'expérience du conseil de quartier	12
La mobilisation de l'APAP.....	15
<i>Les lieux de la Jonction et le milieu alternatif</i>	15
La création de l'Usine : bref historique	16
Artamis	18
Dernière en date : l'usine Kugler.....	19

Introduction

La présente description s'est appuyée sur les délimitations du secteur CASS et des sous-secteurs GIREC (Groupe Interdépartemental Représentation Cartographique). Ces dernières ne doivent toutefois pas être considérées comme absolues. Le découpage d'un espace urbain en zones disjointes apparaît clairement insatisfaisant lorsque l'on considère les différentes représentations que s'en font les acteurs sociaux. La division en sous-secteurs doit être considérée comme un outil heuristique qui permet d'articuler des comparaisons entre les différentes parties de la ville. Notre description de traits particuliers à certains quartiers constitue ainsi souvent une forme de réduction de la réalité sociale, nécessaire sans doute, mais qui ne doit pas faire oublier que les limites intra-urbaines *vécues* et *pratiquées* sont plus floues que celles qui peuvent être tracées sur une carte. A titre d'exemple, on notera que l'impact des axes de circulation dans le paysage urbain, s'il est loin d'être négligeable en terme de nuisances, ne doit pas être surévalué en terme de limite. La prise en compte de la mobilité des habitants et des usagers montre que leur caractère de frontières urbaines est négocié dans la pratique et dépend de nombreux facteurs (parcours scolaires et professionnels, proximité des commerces dans le périmètre, accès aux espaces verts et aux lieux de loisirs, etc.).

Dans le même ordre d'idée, il convient de noter que la notion de quartier ne fait pas forcément référence à une entité clairement définie. Sa définition et sa délimitation dépendent avant tout des représentations que s'en font les habitants, qui peuvent varier de manière notoire¹. Dans le cas qui nous concerne, la situation géographique de la Jonction entre le Rhône et l'Arve marque des frontières d'une grande cohérence. On notera toutefois que la limite tracée par les grands boulevards et la Plaine de Plainpalais, à l'Est, paraît nettement plus floue. Les périmètres de la Coulouvrenière ou du Mail apparaissent à certains égards comme des zones de transition vers le centre-ville.

Compte tenu de l'importance des transformations qu'a connu la Jonction et des spécificités présentes dans chacune de ses parties, nous nous attacherons d'abord à la description de son évolution urbanistique. Dans un deuxième temps, nous traiterons des mobilisations d'habitants et du rôle joué par la Maison de Quartier, depuis les premiers projets des années 70 jusqu'à l'expérience récente d'un conseil de quartier. Dans la dernière partie enfin, nous aborderons la question de la présence de mouvements culturels alternatifs dans le quartier.

¹ Notons toutefois que certaines divisions administratives (on pense tout particulièrement aux secteurs des écoles) peuvent avoir des répercussions très directes et pratiques sur la vie d'une partie des habitants, et partant sur les représentations qu'ils se font de leur cadre de vie local.

Les quartiers entre le Rhône et l'Arve

De la culture maraîchère à l'industrie

Jusqu'au 19^e siècle, la plus grande partie de l'espace occupé par l'actuel quartier de la Jonction est dévolu à la culture maraîchère ainsi qu'à l'exercice militaire. Ce périmètre à l'ouest de la ville avait été progressivement gagné sur une zone marécageuse, le delta de l'Arve. Il fait alors partie de Plainpalais, une commune vaste, principalement agricole, qui s'étend de Champel au confluent du Rhône. La ville est encore entourée de son réseau de fortifications, qui constitue un obstacle à son développement, et un certain nombre d'activités trouvent leur place hors les murs. C'est le cas pour le périmètre qui nous intéresse. La vaste surface de l'actuelle Plaine de Plainpalais accueille déjà foires et manifestations publiques, délimitant la construction des maisons particulières et des cheminements communaux. Les premiers signes de la future vocation industrielle du secteur apparaissent au 19^e siècle, avec la construction en 1844 d'une usine à gaz à la Coulouvrenière, zone alors dévolue à l'artisanat, et celle de la SIP (Société des Instruments de Physique), une dizaine d'années plus tard, dans les faubourgs du Mail.

Le milieu du 19^e siècle est une période de bouleversement politique à Genève, qui voit la fin de l'Ancien Régime et l'arrivée au pouvoir des radicaux sous la conduite de James Fazy. Ces derniers défendent une autre vision de l'urbanisation : celle d'une ville ouverte et tournée vers la modernité. Sous l'impulsion de ce nouveau gouvernement, les remparts sont démantelés et les tranchées comblées. La ville s'étend sur les terrains ainsi , rejoignant progressivement ses anciens faubourgs extra-muros.

On observe alors l'apparition de nouvelles constructions en plusieurs points du périmètre entre les cours d'eau. Sur les bords de l'Arve, que l'on surélève en raison des inondations fréquentes, de nouveaux équipements publics voient le jour. Les casernes et l'école de médecine sont construites à proximité de la Plaine de Plainpalais, et les abattoirs, jusqu'alors installés dans les Halles de l'Ile, sont déménagés à l'emplacement actuel de la Cité-Jonction. Cette dernière implantation souligne le rôle de périphérie que remplissent ces espaces au moment où l'idéologie hygiéniste commence à dicter le désengorgement de la ville ancienne.

L'urbanisation complète du secteur n'est à cette époque de loin pas réalisée, la plus grande partie conservant sa vocation agricole. Dès 1880 toutefois, le développement des voies de circulation commence à faire l'objet d'une planification. Il ne s'agit plus seulement de relier les nouvelles constructions ou d'élargir les anciennes voies rurales, mais de créer des axes de communication entre Genève et les communes périphériques. Cette planification aura un impact important sur la future physionomie du quartier. La construction du Pont de Saint-Georges et le tracé des grands boulevards vont déterminer, pour une large part, les nouveaux établissements sur un territoire, qui devient alors intéressant pour l'extension de la ville.

En effet, après l'exposition nationale de 1896, les terrains occupés par cette manifestation font l'objet d'une vague de spéculation immobilière.² Des immeubles sont construits sur tout un côté du Bd Carl-Vogt, autour du rond-point de la Jonction, ainsi que dans le secteur du Mail. Notons à ce propos que l'on distingue différentes typologies dans les constructions de cette époque : autour des industries se concentrent les logements ouvriers tandis que des logements plus spacieux s'établissent le long des axes de circulations et en bordure de la Plaine de Plainpalais³.

Durant la même période, la Coulouvrenière devient un lieu particulièrement propice à l'installation de nouvelles industries, après les grands travaux d'aménagement des berges du Rhône et la construction du bâtiment des forces motrices (1883-1892). Les risques d'inondation sont écartés et une nouvelle source d'énergie fait son apparition, l'électricité.

Un peu plus tard, au début du 20^e siècle, les activités industrielles s'étendent jusqu'à la Pointe de la Jonction, après la destruction de l'ancien vélodrome. L'installation de plusieurs usines (les appareillages électriques Gardy, la fabrique de robinetterie Kugler), ainsi que du dépôt des tramways genevois entraînera à son tour la construction de logements ouvriers autour de la rue du Quartier-Neuf.

Durant les premières décennies du 20^e siècle, les constructions les plus anciennes sont détruites et remplacées par des îlots mieux définis. Le secteur de la Coulouvrenière, en dehors du tracé des voies de circulation, est désenclavé après le démantèlement de l'Usine à gaz et le percement de la rue du Stand, qui permet de relier désormais le centre urbain et les Rues-basses⁴.

Mais la première guerre mondiale et la période de crise qui s'ensuit provoquent surtout un ralentissement dans l'urbanisation du quartier. Dans toute sa partie centrale, les constructions restent relativement éparpillées, des ateliers venant occuper les espaces entre les édifices.⁵ Il faut attendre les années vingt pour observer une densification des îlots sur les parties déjà construites du périmètre : à la Coulouvrenière, avec le développement des petites entreprises de mécanique et d'horlogerie, au Mail, avec l'extension de la SIP, ainsi que sur le pourtour du rond-point de la Jonction. Cette urbanisation « en tâche d'huile » le long des grands axes,

² COURTIAU, Catherine (1993) : "Du dilemme entre urbanisation et conservation aux 19^e et 20^e siècles" in : *Aspect du patrimoine architectural 1977-1993 Réflexions sur la sauvegarde et quelques exemples d'édifices protégés* Service des monuments et sites. Direction de l'aménagement. Département des Travaux Publics. Etat de Genève 1993 p.43

³ voir LICHTENSTEIN, Serge (1980) : *Histoire d'une sauvegarde : Gourgas*. Ecole d'architecture. Travaux EAUG Genève p. 16

⁴ MARCELLI, Jean-Pierre MOSER, Christian (1973) : *Etude du quartier Mail-Jonction-Bâtie-Acacias*. Mémoire de licence. Université de Genève. Département de géographie. Genève 1973 p. 15. Voir également : STEIN, Véronique (2003) : *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*. Thèse Sciences économiques et sociales. Université de Genève.. Genève 2003 379 p. p. 208

⁵ BLONDEL, Louis (1943) : *Le développement urbain de Genève à travers les siècles* Cahiers de préhistoire et d'archéologie no 3. Genève- Nyon 1946. p. 43, cité par MARCELLI, Jean-Pierre MOSER, Christian (1973) : op.cit. p. 14

progressive et peu planifiée, est encore clairement visible dans le tissu urbain du quartier, nombre d'îlots présentant une grande discontinuité dans le bâti.⁶

Les années 50 et 60, l'ère des grands changements

Après la seconde guerre mondiale, Genève connaît un développement économique considérable. Sur la rive droite s'installent de nombreuses organisations internationales, entraînant la construction de nouveaux quartiers d'habitation. A la Jonction, ce développement va se traduire par une plus grande occupation de l'espace urbain. Durant les années 50 et 60, le secteur industriel gagne en étendue (extension des bâtiments des Services industriels genevois entre le bd St Georges et la rue du Stand, des entrepôts et ateliers de la CGTE à la pointe de la Jonction), tandis que le secteur tertiaire s'implante massivement dans le quartier (construction de la caserne des pompiers à la rue des bains et d'un centre administratif cantonal entre la rue David-Dufour et l'avenue de Sainte-Clothilde).

En matière de densification, c'est le périmètre entre le boulevard Carl-Vogt et les bords de l'Arve qui va connaître les transformations les plus profondes, à partir de 1955 : extension en plusieurs étapes du palais des expositions (construit initialement en 1926), du pavillon des sports et des bâtiments de la radio, implantation des studios et de l'administration de la Télévision suisse romande. Plus en aval, la vaste surface qui s'étend jusqu'aux anciens abattoirs possède encore le caractère d'un faubourg : des petites maisons, construites au début des années 40 y côtoient jardins et cultures maraîchères. La construction de l'Institut de physique en 1952, suivie par celle du grand complexe de la faculté des sciences et de nouveaux ensembles résidentiels (les barres Honegger du Boulevard Carl-Vogt en 1959, puis deux ans plus tard la Cité-Jonction, sur l'emplacement des anciens abattoirs) vont complètement modifier la physionomie de cette partie du quartier.

Durant cette période également, la circulation routière augmente de manière considérable. La tertiariation du centre-ville et la construction de grands ensembles à la périphérie ont engendré un important trafic pendulaire. Au début des années 60, on tente d'adapter la ville à cette croissance de la circulation. Un aménagement de voies rapides le long des rives du Rhône et de l'Arve est prévu, condamnant un certain nombre de bâtiments à la destruction. Le quartier de la Coulouvrenière, en particulier, devrait être démoli et reconstruit pour respecter les alignements.. Ces plans ne seront que partiellement réalisés, mais l'impact de la nouvelle organisation de la circulation à la Jonction, avec l'élargissement de la rue des Deux-Ponts et la transformation de la Passerelle du Pont Sous-Terre en pont routier (1968) auront des conséquences durables sur le bien-être des habitants : augmentation du bruit et de la pollution, isolement progressif des îlots séparés par des axes de circulation.

⁶ Il faut souligner qu'à la même époque, la dénonciation des nuisances de la ville industrielle contribue à l'élaboration de nouveaux modèles urbains de développement hors de la ville. La construction de la cité jardin d'Aire, au début des années 20, sera suivie quelques années plus tard par celle de la cité Vieusseux.

A partir des années 70 : la "rénovation diffuse" du quartier

Ces transformations architecturales et urbanistiques du quartier se poursuivent sur une moindre échelle depuis les années 70, mais elle s'accompagnent de transformations dans sa composition sociale. Le développement du secteur tertiaire, la hausse des loyers, le déplacement des industries vers la périphérie et l'implantation des grandes administrations entraînent une diversification de la population résidente et des usagers de ce quartier dominé jusque dans les années 60 par les entreprises industrielles. On observe alors une diminution progressive des couches populaires au profit des classes moyennes⁷.

Mise à part quelques grandes opérations (la construction du parking souterrain de la Plaine de Plainpalais, l'aménagement de la parcelle de l'ancien Palais des expositions), le quartier connaît alors surtout un phénomène de « rénovation diffuse », menée au coup par coup. Moins visible mais non moins porteuse de transformations à long terme, cette forme d'intervention suscite l'opposition d'associations d'habitants, qui dénoncent cette extension du centre-ville au dépend du caractère résidentiel et populaire du quartier.

Durant la même période, la création de nouvelles zones industrielles à la périphérie de la ville laisse un grand nombre de locaux vacants dans ce quartier proche du centre. Peu adaptés aux besoins des nouvelles entreprises, ces espaces vont trouver progressivement de nouvelles affectations. Non sans difficultés, compte tenu de la morphologie de ces bâtiments et des représentations d'obsolescence qui y sont attachées : le déménagement de l'école des Arts et Métiers dans les locaux des Usines Gardy, en 1969, sera perçue comme une relégation à la périphérie⁸. La valorisation du patrimoine industriel va peu à peu modifier le regard porté sur ces lieux, tandis qu'une partie de la Jonction est progressivement intégrée au centre-ville. Au cours des années 80, galeries, centre d'art et ateliers d'artistes prennent leur quartier entre le Mail et la Coulouvrenière, suivi une dizaine d'années plus tard par les bureaux privés. Le Bâtiment des Forces-Motrices, longtemps menacé de destruction, accueille aujourd'hui une salle de spectacle prestigieuse. Certains anciens sites industriels, enfin, dont la destination restait incertaine, ont été revendiqués et parfois investis par des mouvements alternatifs qui y trouvaient des locaux adaptés à leur activité.

Dans tous les cas, ce phénomène de ré-affectation et de requalification des espaces n'est pas sans conséquences au niveau de la vie du quartier. Auparavant à l'écart des lieux des salles de spectacles, le quartier du Mail aux abords de la Plaine de Plainpalais s'est progressivement imposé comme nouveau lieu culturel, attirant une nouvelle population d'usagers. De même, le périmètre de la Coulouvrenière, voué un temps à la démolition, représente aujourd'hui un pôle d'attraction pour une partie de la population de la ville et du canton, voire même de la région.

⁷ En 1973 on trouve encore 47 % d'ouvriers qualifiés ou de manœuvres dans la population active, un tiers d'employé et peu de cadre. On note également que la dimension moyenne des appartements construits entre 1963 et 1970 dans le périmètre Jonction-Mail-Acacias est de 2,2 pièces, un chiffre inférieur à la moyenne cantonale. In MARCELLI, Jean-Pierre MOSER, Christian (1973) op.cit. p.19

⁸ CUENOD DEUBER, Anne : "Parcours dans le quartier de la Jonction/Plainpalais". In: *Journées européennes du patrimoine. Genève 13-14 septembre 1997* République et Canton de Genève, Ville de Genève. - Genève : [Direction du patrimoine et des sites du Département des travaux publics et de l'énergie], 1997

De son passé industriel, le quartier de la Jonction a conservé une réputation de quartier ouvrier et populaire. Si les usines sont aujourd'hui désaffectées, on peut constater qu'il reste dans ce quartier de nombreux artisans, et plus généralement une forte proportion des catégories socioprofessionnelles manuelles dans la population résidente. C'est également un quartier d'immigration, comme les autres quartiers qui entourent directement le centre, Saint-Gervais, Plainpalais ou les Pâquis⁹. Au début des années 80, on note une forte proportion d'Italiens, d'Espagnols et de Portugais. De nouveaux migrants se sont ajoutés à ces derniers durant ces dernières années, comme en témoigne les expériences d'échanges et d'éveil aux langues dans différentes écoles du quartier.

La Maison de quartier et les mouvements d'habitants

Le Centre de loisirs qui se crée en 1970 à la Jonction adopte, le premier à Genève, l'appellation de Maison de quartier. Marque de la volonté d'affirmation des nouvelles options d'animation qui s'expriment à l'époque, la MQJ se présente alors comme un lieu ouvert aux revendications minoritaires, aux différentes formes d'expression sociale, culturelle et politique. Les prises de position très fermes de la MQJ, en particulier en matière de défense du logement, lui feront connaître des situations de crise avec les autorités, entraînant même une suppression temporaire de sa subvention municipale.

Trente ans plus tard, la MQJ conserve une certaine réputation d'engagement. Elle accueille débats et spectacles en prise avec l'actualité, se mobilise sur des problématiques touchant le quartier, apporte son soutien à d'autres mouvements, travaille en réseau avec des associations ou institutions locales. Elle a acquis une certaine reconnaissance et son existence n'est plus remise en question. Pour mieux comprendre cette évolution, il faut l'inscrire dans le contexte plus vaste de l'établissement et la structuration progressive des centres de loisirs à Genève. Une histoire qui convoque un grand nombre d'acteurs différents et dont nous ne donnerons, ici, qu'une esquisse¹⁰.

Les premières années des centres de loisirs

A la fin des années 50, les pouvoirs publics s'inquiètent du manque de structure d'accueil et de loisirs dans les quartiers de la ville de Genève. Durant cette période d'urbanisation rapide qui voit la construction d'ensembles résidentiels, la question de la délinquance juvénile devient plus sensible. A la suite de plusieurs études, dont le rapport Légeret qui préconise l'ouverture de Centres de loisirs dans les quartiers, se font entendre un grand nombre de demandes de la part d'organisations de jeunesse. André Chavanne, qui assure à l'époque la présidence du Département de l'Instruction Publique, crée le service des loisirs et pose les

⁹RAFFESTIN, Claude : « Géographie des groupes nationaux dans les quartiers de la ville de Genève » in *Un nouveau regard sur la ville. Contributions à l'ethnologie urbaine*. Ethnologica Helvetica 6/ 1982 pp. 139-148

¹⁰ Pour plus de précisions, voir FELDER, Dominique, VUILLE, Michel (1979) : *De l'aventure à l'institution : les centres de loisirs genevois*. Cahiers du Service de la recherche sociologique ; no 12. Genève 1979 213 p. ainsi que KLUKER, Marie-Christine (1997) : *Développement partenarial de l'organisation genevoise des centres d'animation socioculturelle : l'aventure continue*. Genève 1997

premiers jalons de la structure des centres. Leur mise en place, en nombre limité, au début des années 60, va rapidement soulever de nouvelles questions relatives à la fonction de ces nouveaux lieux, leur degré d'autonomie, la formation et le statut des animateurs. Des interrogations qui correspondent aussi un changement de perception du travail social, jusqu'alors assuré en grande partie par les membres bénévoles d'associations chrétiennes ou caritatives. Mentionnons, en particulier, la possibilité d'une « ouverture au quartier » de centres destinés à la jeunesse, inscrite dans les premiers textes officiels. Cette ouverture est diversement interprétée par les différents partenaires, animateurs et responsables politiques. L'arrivée, peu avant 1968, des premiers étudiants formés à l'Institut d'Etudes Sociales, proches des partis de gauche et porteurs de nouvelles conceptions de l'animation, va tendre à radicaliser la situation. La promotion d'une animation culturelle, mais surtout les revendications autogestionnaires et l'appui de certains centres à des mouvements contestataires sont dénoncés et des menaces de fermeture pèsent sur les lieux concernés.

Le tournant des années 70 est ainsi marqué par des situations de crise et de confrontation entre responsables des Centres de loisirs et les pouvoirs publics, principalement les autorités municipales. La nomination d'une commission d'étude pluripartite par le Grand Conseil, en 1972, va permettre de ménager une trêve. Elle donnera lieu, suite à une large consultation, à un nouveau règlement en 1976. Ce dernier, en apportant plus de précision sur les responsabilités des différents partenaires, notifie la nécessaire priorité des activités destinées aux enfants et aux adolescents sur le projet d'une « ouverture à tous », qui a fait craindre à une partie des élus de droite une « politisation » des Centres. La structure associative des Centres est toutefois maintenue, tandis que sont mis en place des organes de consultation reconnus par les collectivités publiques : la Fédération des centres de loisirs et de rencontre (FCLR), créée quelques années plus tôt par des animateurs pour défendre les intérêts « de la base », et, en 1977, la Commission cantonale permanente des Centres de loisirs et de rencontre (CCCLR) regroupant des représentants des différents partenaires. Une structure d'ensemble est en place pour assurer une plus large concertation et éviter les situations de crises et le risque de fermeture des Centres.

Différents facteurs ont par ailleurs contribué à une atmosphère plus sereine. Les mouvements issus de mai 68 se sont affaiblis, les animateurs sont plus âgés, et de nombreux Centres se tournent vers des activités destinées aux enfants. Si des conflits perdurent, ils se situent sur un autre terrain : la perspective de l'obtention d'un statut pour les professionnels de l'animation se fait plus précise et amène ces derniers à se tourner vers la lutte syndicale, au dépend d'une lutte politique.

La possibilité d'ouverture des Centres « à tous » n'est toutefois pas abandonnée. Sur le terrain : le maintien de la structure associative des Centres et de leur gestion par des comités rend toujours possible l'implication des habitants dans les décisions. Cette forme d'organisation permet également aux animateurs de se ménager une certaine marge de manœuvre dans le choix des activités. Le débat sur « l'ouverture à tous » ne s'est à vrai dire jamais vraiment éteint. Progressivement, cette orientation de l'animation obtiendra des

soutiens officiels. La priorité donnée à la prévention des inégalités sociales ainsi que le rappel de la fonction intégrative des Centres, dans un contexte social qui se dégrade progressivement, depuis la fin des années 80, vont dans ce sens. On trouve d'ailleurs explicitement, dans la Charte de la CCCLR de 1993, l'idée que l'animation doit offrir aux habitants des lieux de rencontre qui permettent le débat autour des problématiques touchant leur quartier.

La Maison de quartier et le mouvement des habitants de la Jonction

Les premières années de la MQJ, comme nous l'avons déjà souligné, sont représentatives de cette évolution plus générale. Lorsqu'elle s'ouvre en 1970, la MQJ offre un lieu d'accueil pour les adolescents, mais se détourne rapidement de l'optique préventive prônée par les pouvoirs publics, ou du rôle de « fournisseur de loisirs ». Les animateurs ne cautionnent pas l'idée d'une « crise de la jeunesse », et l'inscrivent dans une perspective plus globale de « crise du système social ». Ils définissent leur action dans le sens d'un militantisme et la MQ comme un « lieu de rupture où envisager différemment la vie sociale », ouvert à tous et susceptible de ranimer une vie collective dans le quartier¹¹. Les animateurs devront constater que la fréquentation de la MQ ne remplit pas leurs attentes, ne touchant qu'une frange limitée de la population. Ils apportent leur soutien à des collectifs d'étudiants et d'apprentis en lutte, organisent et accueillent des débats politiques et syndicaux, font paraître un journal d'information (Jonction 71) traitant à la fois de problématiques locales et des grands thèmes d'actualité¹². Préoccupés par les conditions de vie et de logement dans ce quartier soumis à une forte tertiairisation, les responsables de la MQJ entreprennent une enquête dont ils publient les résultats dans leur journal et qu'ils dévoilent lors d'une exposition. Cet événement a surtout pour conséquence de stimuler la recherche de nouvelles informations par des habitants. La révélation des 75 appartements laissés vides dans le quartier à des fins spéculatives va constituer un facteur de mobilisation important. La MQ convoque une Assemblée Générale début novembre 1971. Lors de cette assemblée se constitue un mouvement d'habitants (le MHJ – Mouvement des habitants de la Jonction).

Les revendications du MHJ, contre l'introduction du bail-type (considéré alors comme une solution trop consensuelle), les hausses de loyer, et pour une remise en location des appartements laissés vacants, s'insèrent donc en partie dans une perspective plus globale et non spécifique au quartier. Le mouvement va d'ailleurs obtenir le soutien actif d'autres groupes à sa cause. Il organise des manifestations de protestation, interpelle les responsables politiques, et face à l'absence de réponse de la part de ces derniers décide d'occuper un appartement pour y placer une famille dans le besoin. Une permanence se forme au 7, Bd Carl-Vogt, pour régler les questions matérielles et administratives. Dans cet immeuble, les baux pour huit appartements sont arrivés à échéance et n'ont pas été renouvelés. Au terme d'une confrontation de plusieurs mois, la décision prise par les autorités de reloger des

¹¹ BERNASCONI, Marie ; VALIQUER, Nicole (1983) : *La Jonction, un quartier et son devenir : enjeux et pratiques d'une association d'habitants* Université de Genève. Département de sociologie. Genève 1983 151 p. p. 25-26

¹² Ibid. p. 31

saisonniers dans l'immeuble en question piège le MHJ dans ses revendications. Il se voit obligé de reculer.

Suite à son implication dans le mouvement, la MQJ doit faire face à une suppression temporaire du soutien financier de la Ville, en 1972.¹³ Les animateurs ne cèdent pas pour autant, organisant une période d'autofinancement avec la participation des habitants¹⁴. Des contacts sont repris six mois plus tard par les autorités municipales, qui demandent aux animateurs de leur rendre un rapport de leurs activités. Contre la promesse de ne pas accueillir de partis politiques ou d'Eglises dans leurs locaux, des accords sont finalement passés avec la municipalité et la MQJ retrouve sa subvention. Elle apportera encore son soutien au MHJ lors de la dernière action de ce dernier, en faveur d'un parc à Gourgas, où le déménagement de l'ancien Hôpital permet de dégager un espace libre au milieu du quartier. Le mouvement connaît ensuite un essoufflement rapide de ses membres, et se dissout.

Les animateurs, pour leur part, vont être contraints à redéfinir leur rôle. Leur marge de manœuvre, très floue au départ, va progressivement être clarifiée. Parallèlement aux activités destinées aux enfants et aux adolescents, ces derniers continueront d'organiser débats et spectacles sur des thématiques sociales et politiques, évaluant peut-être mieux la limite qu'il convient de ne pas dépasser pour respecter les « règles du jeu ». Des règles qui par ailleurs, comme nous l'avons relevé dans notre bref historique des Centres de loisirs, vont encore être l'objet de débat entre les différents partenaires.

Citons encore à cet égard une autre initiative, qui donne à l'épisode du 7 Carl-Vogt une autre dimension. Racheté grâce à des fonds privés et de l'Eglise protestante, cet immeuble accueille le CRAC (centre régional de recherche et d'action communautaire), en 1975. Le CRAC comprend alors un restaurant ; une arcade (le « Magas ») gérée par les Magasins du monde ; un lieu d'accueil et de consultation (« Intercom ») qui regroupe psychologues, éducateurs, médecins, juristes, assistants sociaux, assurant des permanences ; une imprimerie ; des locaux pour des groupes militants et des logements collectifs.

Ce centre autogéré existe encore aujourd'hui. Cette surprenante longévité est toutefois marquée par de nombreux changements au fil des ans. Dans les années 80, ce sont les initiatives à caractère social qui s'imposent, avec l'arrivée du RACARD (un centre d'hébergement d'urgence non médical) et des associations : « Aujourd'hui autrement » (activités avec les personnes mentalement handicapées) et l'APRATO (association pour la réhabilitation d'anciens toxicomanes). Le restaurant devient un centre d'échanges permanent,

¹³ Mesure qui s'appuie sur le règlement alors en vigueur relatif aux conditions d'aide financière aux centres de loisirs, et qui fait référence à la neutralité politique défendue par les autorités. voir BERNASCONI, Marie ; VALIQUER, Nicole (1983) p.21 et FELDER, Dominique, VUILLE, Michel (1979) pp. 29-31. Sur la question de l'accusation de politisation des MQ dans les années 70, *ibid.* p.76

¹⁴ Notons que ce financement ne concerne que le budget de fonctionnement du centre, et non le salaire des animateurs, qui sont rémunérés par l'Etat.

qui accueille divers groupes tiers-mondistes. Radio-zone s'installe aussi au CRAC. Les habitations collectives deviennent des logements pour étudiants¹⁵.

Mouvements d'habitants et groupes de quartier

L'expérience du mouvement des habitants de la Jonction a été de courte durée. On remarque, d'une façon plus générale, que les groupes qui voient le jour à cette époque, spécifiquement attachés à la problématique urbaine, se caractérisent d'ailleurs par une capacité de mobilisation pour des actions ponctuelles, mais une difficulté à se maintenir sur le long terme. L'impact de ces mouvements éphémères n'est peut-être pas négligeable en matière de législation sur les rénovations urbaines et le droit au logement. En un peu plus d'une décennie, de nouvelles associations d'habitants sont en effet apparues, aux Eaux-Vives, aux Pâquis, à Plainpalais, puis aux Grottes, à Saint-Jean, à la Servette et à Saint-Gervais. La création d'une Fédération des associations d'habitants (FAQ), au début des années 80, cherchera à donner une plus grande cohérence à des mobilisations dispersées dans les différents quartiers.

Remarquons également que la faible endurance des mouvements d'habitants peut aussi être expliquée par le nombre limité de personnes qui les porte. A la fin des années 70, suite à un incendie et un projet de reconstruction à la rue du Quartier Neuf, une nouvelle mobilisation d'habitants à la Pointe de la Jonction est menée par un petit noyau de personnes issu de la classe moyenne. La population résidente de longue date, plus populaire et très ancrée dans ce petit bout de quartier, participe au mouvement, mais reste très dépendante de ses initiateurs¹⁶. L'association nouvellement créée (l'AHJ – association des habitants de la Jonction) lance des pétitions pour demander le rachat du terrain par la Ville de Genève et l'installation d'un parc de jeu, fait recours contre les autorisations de construire et édite un petit journal qui informe les locataires de leurs droits. Contemporaine de la mobilisation de l'APAG (l'Action populaire aux Grottes, qui se bat contre la démolition de ce quartier), elle affirme en outre sa volonté de mettre sur pied des actions communes avec des mouvements du même type et adhère à la FAQH lors de sa création en 1980.

Les mobilisations relatives à l'occupation du territoire demandent un certain nombre de connaissances et de savoir-faire relatifs à la prise de position publique qu'il n'est pas toujours facile d'assumer.

A la même époque, à l'autre extrémité de la Jonction, l'opposition qui se manifeste contre la démolition de bâtiments du 19^e siècle, à l'angle de la rue Gourgas et de l'avenue du Mail, présente ainsi de multiples facettes : conservation du patrimoine bâti, maintien du logement social et protection des locataires, animation du quartier et création de lieux culturels. L'association de quartier Mail-Gourgas a d'ailleurs bénéficié dans ses démarches du concours

¹⁵ GROS, Dominique (1987) : *Dissidents du quotidien. La scène alternative genevoise 1968-1987* Editions d'En-Bas Lausanne 1987 pp. 94-96

¹⁶ BERNASCONI, Marie ; VALIQUER, Nicole (1983) op.cit. p. 79

d'architectes, d'historiens, de l'ASLOCA (Association genevoise de défense des locataires) et d'associations pour la sauvegarde du patrimoine.

L'expérience du conseil de quartier

Après une première période mouvementée et militante, les animateurs de la MQJ ressentent la nécessité de redéfinir les moyens mis en œuvre pour toucher les différentes populations du quartier. En 1983, un bilan des 12 premières années d'activité est réalisé.

Dans les années qui suivent, le militantisme des animateurs sera moins prononcé. On peut l'expliquer en partie par une certaine institutionnalisation des Centres de loisirs (la MQJ obtient plus de subventions, elle a emménagé dans des locaux rénovés), l'énergie consacrée à l'organisation d'activités pour enfants et adolescents ou encore par l'élargissement d'une équipe qui intègre de jeunes animateurs n'ayant pas connu l'effervescence des années 70. Néanmoins, la transformation du quartier et ses conséquences restent un sujet de préoccupation. Dès le milieu des années 80, l'équipe d'animation entreprend d'organiser ce qu'elle va appeler des « quinzaines d'information » : des périodes de quinze jours durant lesquelles une thématique est abordée en collaboration avec d'autres partenaires associatifs ou institutionnels. Durant ces animations, une large place est donnée aux débats, mais aussi aux spectacles, aux repas collectifs et aux manifestations à caractère festif. Les thématiques choisies sont à la fois larges et inscrites dans les réalités du quartier, telle le parascolaire, les conditions de vie des personnes âgées (« vieillir à la Jonction »), le travail des jeunes ou l'immigration.

L'organisation de ces « quinzaines » est intéressante à plusieurs titres. En premier lieu, elle permet à la MQJ de mieux se faire connaître et de renforcer ses liens avec d'autres associations ou institutions locales, en se présentant, conformément à ses buts, comme un lieu ouvert où les problèmes rencontrés dans le quartier peuvent être discutés et trouver des solutions¹⁷. Deuxièmement, en adoptant un mode de fonctionnement le plus souple possible et en proposant des activités d'information sans les dissocier des activités plus « consommatoires » et ludiques, elle tente de pallier le manque de participation des habitants du quartier, aspect problématique qui a toujours été une préoccupation rémanente pour l'équipe de la MQJ. Il faut préciser ici que les animateurs ont pu attribuer ce manque de participation à une difficulté à faire se rencontrer les classes sociales, et partant, à s'interroger sur l'adéquation d'une animation portée par les classes moyennes.¹⁸ Selon une ancienne animatrice, la MQ n'est fréquentée en effet que par une minorité de la population du quartier : les jeunes et les membres des associations qui y tiennent des réunions. La population immigrée n'y vient que lors d'occasions ponctuelles, comme les personnes âgées, rebutées par la présence tumultueuse des adolescents, ou certains parents qui jugent le lieu « subversif ». Sans entrer ici plus profondément dans ce qui relèverait des représentations portées par les

¹⁷ LIBOIS, Joëlle (1990) : *Animation et formation en milieu populaire ? : étude des quinzaines d'information réalisées à la Maison du quartier de la Jonction à Genève* Mémoire de licence en sciences de l'éducation Genève 1990 77 f. : ill. ; 30

¹⁸ *ibid.* p.20

différents groupes sociaux, rappelons simplement, d'une façon plus générale, que la difficulté d'accès à des lieux qui présentent un caractère institutionnel, notamment pour certains jeunes et immigrés, est avérée¹⁹. Ceci dit, pour les animateurs qui ont réussi à faire entendre quelques revendications touchant à la qualité de vie dans le quartier, ce défaut de participation appelle une réflexion s'appuyant sur une connaissance plus approfondie des différences sociales et culturelles et des modes de vie présents à la Jonction²⁰.

Ces constats vont motiver le projet de faire «sortir» les quinzaines des locaux de la MQJ, pour investir des lieux publics qui ne comportent pas les mêmes défauts d'accès et de fréquentation. Se pose toutefois la question du manque de « lieux centraux » dans le quartier, qui puissent servir de repères forts et unificateurs. Ces préoccupations relatives aux espaces publics et à leur aménagement vont se trouver, à ce moment-là, intimement liées à la volonté de favoriser la participation des habitants. Entre-temps en effet, la promotion de forme de démocraties locales a connu une publicité importante, avec la diffusion des expériences menées en France, et progressivement l'idée d'une assemblée de quartier se développe parallèlement à l'organisation des quinzaines.

A Genève, les « Assises de la démocratie locale », des rencontres organisées, en novembre 1992, par les partis de l' « Alternative 91 » (alliance en ville de Genève entre parti du travail, socialistes et écologistes), vont apporter une certaine légitimité à ces initiatives en insistant sur l'importance de la participation locale aux décisions dans le contexte des quartiers, une échelle territoriale qui se trouvait revalorisée sur le plan politique²¹.

Un autre événement vient servir de déclencheur : la modification des horaires scolaires et la réorganisation du parascolaire prévus pour la rentrée 1992. Ces deux éléments font apparaître le besoin d'une structure de concertation entre Maisons de quartier, associations, parents d'élèves, services parascolaires, cantines, etc. Une nouvelle dynamique se crée entre les différents partenaires des domaines de l'éducation et de la prise en charge des enfants, réunis dans une structure faîtière, qui adopte à la Jonction le nom de "Conseil de Quartier Enfants".²² La question de la participation se centre ici autour d'une population spécifique, les enfants, et des prestations qui leur sont destinées. Cette initiative ne concerne donc pas les habitants du quartier dans leur ensemble. Toutefois, elle marque un premier pas important dans le développement de partenariat au niveau local, d'autant que la présence des enfants dans les structures éducatives constitue souvent l'occasion d'une intégration pour les adultes, dont les habitudes sont marquées par une plus grande mobilité.

¹⁹ JOYE, Dominique et SIMONIN, Alain (1995) : *Démocratie et participation locale. Rapport de recherche pour la Ville de Genève*. Rapport de recherche n°128 Février 1995 Institut de recherche sur l'environnement construit. Département d'architecture. Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Lausanne. 54 p.

²⁰ Labarthe 1996 p. 63

²¹ Voir *Liens aux Assises de la Démocratie locale, 6 et 7 novembre 1992*, Genève, organisée par Alliance gauche -verts de quartier à la tenue de ces Assises. V aussi JOYE, Dominique et SIMONIN, Alain (1995) op.cit.

²² voir JANSSENS, Marina (1995) : *Une étude comparative des concertations locales autour de l'enfance et de la jeunesse dans une commune (Meyrin) et un quartier genevois (La Jonction)*. Université de Genève FAPSE Genève 1995 77 f.

L'idée d'un Conseil de Quartier qui réunirait plus largement les habitants n'est d'ailleurs pas abandonnée. Deux quinzaines sont programmées en mai et novembre 1994, sur le thème de l'urbanisme et la démocratie locale. Suite aux « ateliers de l'avenir » organisés à l'occasion de la première de ces quinzaines (« Vivre ensemble à la Jonction »), un Conseil de Quartier provisoire est constitué en mai 94. Il sera officiellement mis sur pied un peu plus tard, lors d'une assemblée constitutive. Conçu comme un outil favorisant la participation, il comporte plusieurs volets relatifs à la vie dans le quartier : « le temps de l'enfant » ; « l'urbanisme dans le quartier » ; « le temps libre et la convivialité », thèmes auxquels viendra s'ajouter « la qualité de vie » (volet relatif à la santé). Une charte explicitant la démarche, traduite en six langues, est largement distribuée. Autour de chaque volet va se constituer un groupe de travail, en fonction de l'intérêt des différents participants. La mise en place de cette structure de concertation locale est appuyée par la création d'un bureau, qui coordonne les différentes commissions, et d'une antenne de médiation communautaire.²³

Remarquons que dans ce projet de promotion de la démocratie locale, le constat du manque d'engagement des habitants prend une autre dimension et que la question de la représentativité se pose de manière plus aiguë, notamment vis-à-vis des associations présentes sur le quartier. La reconnaissance par les instances politiques, et les rapports qui vont pouvoir être entretenus avec ses dernières, en dépendent. Le Conseil de quartier mène un important travail de sensibilisation auprès des habitants et parvient à rallier les commerçants, réticents au départ. De l'avis d'une de ses initiatrices, c'est l'intégration des étrangers qui a posé le plus de difficultés²⁴.

Les différentes commissions du Conseil de Quartier fournissent un travail considérable d'information, d'animation et d'intervention. Le problème de la participation toutefois ressurgit suite au découragement de certains membres devant la lenteur des démarches administratives et le manque de résultat obtenus. En novembre 1999, lors de son assemblée générale, le Conseil de Quartier de la Jonction décide sa dissolution. On peut invoquer de nombreuses raisons à cette décision : la charge de coordination de plus en plus lourde qui incombe aux animateurs de la MQ, la difficulté pour les bénévoles de transmettre aux nouveaux arrivants les compétences qu'ils ont acquises, le sentiment du manque de reconnaissance et de moyens accordés ou encore les incompréhensions face à des représentants politiques dont on attend le soutien.

La "Commission Enfant" (ex "Conseil de Quartier-enfant") poursuit cependant le travail de coordination qu'elle mène depuis 1992.

Remarquons à cet égard que ces nouvelles structures n'apparaissent pas seulement à la Jonction, mais en différents points de la ville et du canton, tous concernés par la réforme des horaires scolaires.

²³ LIBOIS, Joëlle : "Le quartier, noyau d'une démocratie active " *Repère* no 4 Août 1995 pp.10-12

p.10-11

²⁴ voir Tribune de Genève du 12.06.97.

La mobilisation de l'APAP

La question de la participation locale et de la démocratie de quartier s'est posée, également, en ce qui concerne la création du parc Baud-Bovy. Suite à un plan localisé de quartier adopté en 1983, le bâtiment d'Uni Mail et des immeubles d'habitation sont construits au début des années 90 sur l'emplacement de l'ancien palais des expositions. A l'intérieur de l'ensemble résidentiel, un espace est destiné à accueillir un parc. Le lieu est laissé en friche et sert provisoirement de dépôt pour les véhicules TPG. En 1994, une association d'habitants riverains se forme et lance une pétition qui demande une réalisation rapide et la possibilité d'une participation des habitants aux prises de décision concernant l'aménagement. Dans un premier temps, un travail de concertation est mené. Une commission est créée qui regroupe paysagistes et représentants des habitants. Une expérience similaire menée peu de temps avant dans le quartier voisin des Minoteries a été couronnée de succès. Ce ne sera pas le cas à Baud-Bovy. Suite aux conflits entre les différents partenaires de la commission, Jacqueline Burnand (à l'époque Conseillère administrative de la Ville de Genève en charge de l'aménagement) lance un concours d'architecture pour le site. Le projet retenu en 1997 par le Conseil administratif, propose la plantation de 400 arbres formant une vaste pergola. Ce traitement uniforme de l'ensemble de la surface du site ne satisfait pas les membres de l'APAP, qui désirent des espaces différenciés pour les futurs usagers : des surfaces de jeux pour les enfants, des espaces plus calmes pour les résidents de l'EMS voisine, des pelouses, etc. L'association demande alors dans une seconde pétition de pouvoir choisir parmi les projets des autres lauréats. Cette pétition reçoit un préavis favorable du Conseil municipal. Mais les multiples retards dans la réalisation du parc ont entamé la patience des habitants. Une troisième pétition émanant d'habitants extérieurs à l'APAP vient demander la réalisation rapide d'un parc, quel qu'il soit. Pour éviter la création d'un parc "minimal", l'APAP retire sa pétition et entre en négociation avec la Ville et les auteurs du projet primé pour faire entendre ses souhaits. Les différents aménagements seront discutés point par point, et les travaux commenceront enfin en 1999.

Les lieux de la Jonction et le milieu alternatif²⁵

Nous avons déjà mentionné, le phénomène de reconversion des anciens bâtiments et des friches industrielles. En la matière, l'Usine et Artamis sont les exemples les plus connus de lieux utilisés par des mouvements alternatifs²⁶.

Ces deux exemples représentent par ailleurs, à quelques années d'intervalle, des cas intéressants de compromis entre les initiateurs de ces lieux et les autorités, assurant une certaine pérennité à ces expériences alternatives. Relevons également que la présence de ces espaces tournés vers une large population d'utilisateurs a modifié considérablement la

²⁵ Le terme « alternatif » est aujourd'hui utilisé couramment sans trop s'embarrasser de précisions... On pourrait définir avec Dominique Gros (GROS, Dominique 1987 op.cit. p. 6) qu'un groupe alternatif « est un groupe proposant des solutions de remplacement à certaines pratiques sociales courantes en s'en démarquant ».

²⁶ Parmi d'autres, moins connus ou disparus, comme le « Labo », un bar qui s'était installé dans des chambres de réfrigération, à la rue de la Puiserande.

fréquentation du quartier et y a influencé les politiques d'aménagement. C'est encore le cas pour ce qui concerne l'avenir de la parcelle d'Artamis, dont l'aménagement est toujours en débat.

La création de l'Usine : bref historique

Revenons quelques décennies en arrière. Les années 70 sont marquées par des revendications d'espaces autonomes et l'affirmation de formes d'expression culturelle en marge de la culture officielle. On citera, parmi d'autres, le mouvement pour un centre autonome, né en 1971, le festival gratuit du Bout-du-Monde, ou celui de la Bâtie. Certains mouvements, comme l'AMR (association pour l'encouragement de la musique improvisée), obtiennent un lieu permanent et une reconnaissance publique, mais ce n'est de loin pas la règle. D'autres doivent se contenter de solutions provisoires. Au cours des années 80, cette mouvance alternative gagne en importance. Tandis que la politique municipale à l'égard des lieux en marge se durcit, les mouvements se structurent et obtiennent des appuis politiques et associatifs. Les deux associations fondatrices de l'Usine, "Etat d'Urgence" et "PTR" (Post Tenebras rock), se forment à ce moment-là, et, bien que différentes dans leur composition et leur orientation, peuvent être rattachées à ce phénomène plus général.

L'association Etat d'Urgence se constitue suite à la fermeture de nombreux lieux de spectacles et de concerts. Elle rassemble musiciens, artistes, acteurs, cinéastes, dont certains sont actifs dans le milieu alternatif depuis la décennie précédente. L'obtention d'un lieu permanent fait partie de leurs premières revendications. L'association entame des négociations avec les autorités et, autant pour appuyer ses demandes que pour promouvoir ses activités, organise « concerts sauvages » et manifestations. Autour du noyau des membres actifs, un public assez hétérogène est prêt à apporter son soutien. La situation pourrait vite devenir explosive, si l'on en juge par ce qu'ont connu les villes de Lausanne et de Zurich peu de temps auparavant. Après dix mois de négociations, la municipalité propose une maison à la rue Baulacre (la villa "Fiasko"), derrière la gare. L'association doit toutefois interrompre ses activités la même année, compte tenu des nombreuses plaintes émanant du voisinage... De nouveau hors les murs, en attendant de trouver mieux, elle poursuit ses actions en organisant la « fiasko mobile », des concerts et fêtes dans des lieux improvisés qui se prêtent à une occupation temporaire.

Le cas de PTR est un peu différent : pour mener à bien des négociations avec les autorités en vue de l'obtention d'un espace adéquat pour les concerts de rock, différents collectifs actifs dans la promotion de ces formes musicales se regroupent sous une association faîtière. L'association présente un caractère plus professionnel que son homologue « Etat d'Urgence », regroupant entre autres parmi ses membres des animateurs de Maisons de quartier. Sa demande est également plus ciblée : elle vise avant tout à obtenir des moyens pour l'encouragement de la "culture rock".

Après une première assemblée en 1983, PTR obtient des subventions qui lui permettent d'organiser des concerts. La situation ne s'arrange cependant pas, la location des salles

connaissant alors une augmentation de prix importante. L'association continue de revendiquer un lieu permanent, relayée par des conseillers municipaux socialistes qui déposent une motion invitant à considérer la possibilité de construction d'une salle adéquate. Un avant-projet de "centre rock" à la Queue d'Arve, déposé par la Ville en 1985, ne sera jamais réalisé.

En 1987 le Conseil municipal accepte la proposition du Conseil administratif de réaffectation de l'ancienne usine de dégrossissage d'or (UGDO), un bâtiment acquis par la Ville dans les années 70. Un financement pour une transformation légère est accordé, assorti d'un contrat renouvelable tous les cinq ans, qui spécifie l'utilisation gratuite des locaux.²⁷ Cela ne concerne toutefois pas l'ensemble du bâtiment. Les locaux des étages supérieurs sont attribués à des artistes, les étages inférieurs sont mis à la disposition des deux associations, Etat d'Urgence (renommée aujourd'hui l'Usine) et PTR. Depuis son ouverture en juin 1989, le bâtiment accueille de nombreuses activités : concerts, théâtre, danse, restaurant, cinéma, galerie d'art, etc. ainsi que des ateliers d'architectes, de stylistes, sculpteurs, photographes, musiciens, etc.²⁸

L'Usine offre une programmation très importante et connaît dès ses débuts un succès que ses initiateurs n'imaginaient peut-être pas. La gestion d'un endroit aussi vaste, ainsi que la cohabitation entre les deux associations occupant les lieux ne seront d'ailleurs pas toujours aisées.²⁹ En particulier, les responsables de l'Usine doivent faire face à une affluence parfois problématique. Petite délinquance, violence, deal et consommation de drogue deviennent un sujet de préoccupation pour les permanents, qui découvrent que la survie de leur projet culturel implique la prise en charge de problèmes qu'ils n'avaient pas pensé devoir gérer. Ils sont amenés à reconnaître – et parfois à défendre- le rôle social qu'est venu jouer, à leur corps défendant, le nouvel espace alternatif.³⁰ Une partie de la première génération des membres de l'Usine ne s'y retrouvera pas et abandonnera ses activités, mais les bilans que posent les associations, après 5 et 10 ans, font état d'une volonté de maintenir une ouverture large qui permette aux marginaux de se retrouver, et plaident pour une implication de leurs activités dans la vie de la cité.³¹

Une partie de ces problèmes est bien connue : La presse a largement fait état de l'extension de la scène de la drogue au périmètre de la place des Volontaires. De leur côté, les responsables de l'Usine ont multiplié depuis le début des années 90 les initiatives : campagne préventive d'information et de sensibilisation, aménagement de l'espace pour lutter contre le deal, appel aux autorités et négociations, ameublement de la place de Volontaires. Parmi ces initiatives, des projets d'action préventive sur les comportements à risque ont été menés en collaboration avec l'EPIC (Equipe de prévention et d'intervention communautaire), depuis 1994.

²⁷ STEIN, Véronique (2003) op.cit. p236.

²⁸ Ibid.

²⁹ RENLUND, Patrik, GIRAUD Isabelle (1996) : *Itinéraire culturel alternatif à Genève : l'Usine, la Cave 12, les Goulets 13 et 25 : 3 espaces alternatifs représentatifs d'une nécessité culturelle et d'une politique consensuelle*. Institut d'études sociales. Genève 1996 97 p.

³⁰ibid. p.32

³¹ibid. p.38

En 1997, les plaintes répétées du voisinage menacent l'Usine d'une restriction de ses horaires d'ouverture. Ayant acquis une certaine reconnaissance et des appuis politiques, l'Usine obtient un crédit pour une rénovation et une insonorisation de ses locaux. La fermeture provisoire du bâtiment, en 1998, permettra de reconfigurer l'intérieur de façon plus adéquate. Remarquons en particulier la réduction de la surface de son bistrot, le Débido, dont l'espace surdimensionné posait de nombreux problèmes en matière de deal et de violence.

Le retour du trafic de drogue sur la Place des Volontaires, en 2001, provoque une pétition des riverains qui demandent une présence accrue des forces de police. Cela donne lieu à une polémique, la police arguant de son manque d'effectifs et relevant une proportion d'agression comparable aux autres quartiers.

La situation, semble-t-il, s'est notablement arrangée depuis. L'Usine, de son côté, a réalisé des aménagements de la place (limitant les possibilités de commerce illicite drive-in), la délégation à la jeunesse de la Ville de Genève y a assuré une présence et organisé une fête durant l'été 2003. Plusieurs projets d'animation du lieu (dont un marché hebdomadaire) ont également été exprimés pour pérenniser une nouvelle affectation de l'endroit.

Artamis

Entre le boulevard Saint-Georges et la rue du Stand, la vaste parcelle libérée par le déménagement des Services Industriels à la périphérie est revendiquée et occupée, en 1996, par le collectif Artamis. Comparable sur certains points avec l'expérience de l'Usine, Artamis s'en distingue dans la mesure où ses revendications concernent avant tout la mise à disposition d'espaces de travail pour des personnes dont les revenus ne sont pas assurés, jeunes artistes, musiciens, acteurs, artisans³²

Suite à une première occupation, l'association obtient de la Ville un contrat de prêt à usage pour une partie du site (les halles 5 et 6). Compte tenu du forte demande de locaux de la part ses membres, la totalité de l'espace est occupée en juin 1996. La police fera évacuer les lieux à la fin de l'été. Les membres d'Artamis organisent alors un sit-in à la Place du Bourg de Four. A la fin du mois de septembre, la Ville et l'Etat, qui se sont portés acquéreurs du site, proposent à l'association une convention de prêt à usage renouvelable, assortie d'une première année d'essai.

Artamis a, à l'origine, un statut d'association faîtière, et s'occupe de la répartition des locaux obtenus entre les différents groupes qu'elle fédère³³, ces derniers s'occupant de la réfection et l'aménagement de leur propre espace. Le « village alternatif genevois » présente une grande hétérogénéité : environ 200 membres, d'âges et de professions variées. Outre les espaces de travail (architectes, artisans, artistes plasticiens,...), des lieux de spectacles (théâtres, concerts, galerie d'art), et de loisir (bistrot, salle de jeux en réseaux, cinéma) ont vu le jour. L'ouverture de lieux publics ne manque pas de poser de sérieux problèmes : plaintes du voisinage,

³² STEIN, Véronique (2003) op.cit. p. 241

dénonciation des manifestations payantes par des commerçants du quartier, menaces d'expulsion pour non-respect de la convention. Curieusement, c'est à ce moment-là que des défenseurs de la libéralisation du cannabis entament une expérience de vente sur le site, peu avant le renouvellement du contrat qui lie le collectif aux pouvoirs publics. Une initiative qui, apparemment, ne fait pas l'unanimité parmi les membres d'Artamis. Il faut reconnaître toutefois que ses initiateurs ont bien fait les choses : formés à la prévention, fournissant une documentation produite par l'ISPA et l'EPIC, ils vendent une production locale et revendiquent un « expérience pilote » dans le domaine. Il semblerait que la police elle-même ait constaté un effet positif sur le deal de la rue, et les violences qui l'accompagne parfois³⁴. Une intervention des forces de l'ordre vient toutefois mettre un terme à l'expérience, peu avant sa fin programmée.

Malgré ces nombreuses polémiques publiques relayées par voie de presse, la convention est reconduite en 1997, suite à une évaluation et un rapport d'experts mandatés par le Conseil d'Etat.

L'existence d'Artamis est aujourd'hui de nouveau remise en question : la convention est arrivée à terme en 2001. Conformément au plan localisé de quartier qui a reçu un préavis favorable du Conseil Municipal en 1997, différents projets d'aménagement du site ont vu le jour : un projet qui prévoit la réduction de la surface dévolue à Artamis au profit d'un parc, et un projet cantonal qui vise l'implantation de logements sociaux³⁵. Pour éviter la mise en application du Plan localisé de quartier (qui impliquerait le départ de l'association, selon les termes de la convention), les membres d'Artamis ont proposé un contre-projet (« Coquelicot »), monté en collaboration avec des coopératives de logement (La Ciguë et la CODHA) et les Jardins de Cocagne. Ce contre-projet n'a pas reçu un accueil favorable (il présente une quantité de logements moins grande que les autres projets), même si certaines instances municipales responsables de l'aménagement se sont montrées ouvertes à la négociation. En particulier, la question de la fréquentation du site divise l'association et les autorités désireuses de rendre cet espace attractif pour une plus large frange de la population.

La pollution du sol du site, confirmée par un rapport récent, rend par ailleurs problématique le contre-projet du Collectif.

Dernière en date : l'usine Kugler

Désaffectée depuis 1994, acquise par l'Etat deux ans plus tard, l'usine Kugler a fait l'objet de plusieurs études en vue de sa reconversion. Ainsi, il a été prévu d'y installer des locaux universitaires (dont l'Institut d'architecture), un centre culturel, ou encore d'y construire des logements. Aucun de ces projets n'a abouti. En 1999, un projet de rénovation des bâtiments pour y accueillir des services de l'administration publique cantonale (office de la population,

³³ Ce qui changera ultérieurement, suite à des divergences de vue entre les différents groupes, et la conclusion de contrats séparés.

³⁴ selon Béatrice Guelpa, l'Hebdo 9 septembre 1999

³⁵ la Ville et l'Etat rachète en 2001 les dernières parcelles qui appartenaient encore aux Services Industriels.

service des votations et service de la santé du personnel de l'Etat) voit encore le jour, mais ne récolte pas l'assentiment d'une majorité des députés, qui jugent son coût démesuré.

Entre-temps, compte tenu du blocage de la situation, des artistes (« ActionStudio »), mais aussi des associations actives dans le développement durable (« Agir 21, Terrawatt ») obtiennent des locaux au bénéfice d'une convention. Une partie des espaces sera également mise à la disposition d'étudiants des Beaux-Arts. L'ancien site industriel est vaste, et en 1999, une occupation de l'ensemble de la superficie est menée par une soixantaine d'artistes, qui forment l'association "Kougler" (réunissant en son sein différents collectifs). L'usine présente alors une population très variée, peintres, stylistes et musiciens. Elle devient un lieu de référence de la culture hip-hop (qui comprend la pratique de la musique rap, du graph et du breakdance), en collaboration avec la MQ Jonction.

Un incendie, à la fin du mois de novembre 2002, remet en question la survie du lieu, malgré la mobilisation des membres des associations et de leurs sympathisants. Une pétition (munie de plus de 2000 signatures) est adressée au Grand Conseil pour que les occupants de l'usine kugler puissent poursuivre leurs activités, que l'Etat reconnaisse leur action et les mette au bénéfice d'un contrat de confiance. Une lettre ouverte signée par 80 personnes travaillant dans le domaine socioculturel est également adressée à Moutinot.

Le site est néanmoins vidé de ses occupants. Seuls quelques-uns ont pu retrouver leurs ateliers pour y travailler. La destination futures de ces espaces, qui se sont révélés pollués, n'est pas encore décidée.